Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-DOUZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A72/53**
Point 18.2 de l'ordre du jour provisoire **28 mars 2019**

Multilinguisme

Rapport du Directeur général

1. En mai 2018, la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA71.15 intitulée « Multilinguisme : respect de l'égalité entre les langues officielles », laquelle priait notamment le Directeur général de rédiger un rapport, que le Conseil exécutif soumettra à la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé, « portant sur les pratiques antérieures, sur les options et les solutions techniques possibles, y compris les mesures innovantes et économiques, ainsi que sur les incidences sur le programme et le budget, dans le but d'améliorer la situation actuelle et de garantir la disponibilité de l'information technique essentielle de l'Organisation et des lignes directrices de l'OMS, que ce soit par écrit ou au format audiovisuel ou numérique, dans les six langues officielles ». Le présent rapport répond à cette demande. Le Conseil exécutif à sa cent quarante-quatrième session a examiné et pris note d'une version antérieure de ce rapport.[1]

2. Suite à l'adoption de la résolution WHA61.12 (2008), laquelle priait le Directeur général, entre autres dispositions, de mettre en œuvre le plan d'action sur le multilinguisme,[2] le Secrétariat s'est beaucoup investi pour améliorer l'équilibre entre les langues officielles dans ses procédures et sa documentation.

3. **Priorités de traduction.** Les départements sont désormais en mesure d'indiquer leurs projets de traduction de publications dès la saisie dans le système de validation des publications. Au cours de l'exercice 2016-2017, sur les 598 ouvrages de l'OMS ayant obtenu un numéro international normalisé, 383 ont été publiés en anglais, 16 en arabe, 16 en chinois, 89 en français, 55 en espagnol, 7 en portugais, et 32 en russe.

4. La politique adoptée en 2016 par l'OMS en matière de libre accès autorise des tiers à reproduire, distribuer et adapter à des fins non lucratives les documents que produit l'Organisation sous réserve qu'ils respectent les conditions énoncées dans la licence d'exploitation initiale. Comme les adaptations comprennent les traductions, l'incidence de cette politique sur la mise à disposition de versions multilingues fera l'objet d'une évaluation future.

5. **Équipe multilingue d'éditeurs du site Web.** Une équipe d'éditeurs du site Web définit la teneur du document anglais à traduire, sollicite sa traduction auprès des services linguistiques, crée les pages Web et révise le contenu. Lors de l'exercice 2016-2017, pour 9319 pages Web publiées en anglais, 1371 ont été ajoutées en arabe, 1918 en chinois, 2181 en français, 1747 en russe et 1828 en espagnol. Au cours de la période considérée, 3 millions de mots ont été traduits.

---

[1] Voir le document EB144/38 et les procès-verbaux de la cent quarante-quatrième session du Conseil exécutif, quatorzième séance, section1 (en anglais seulement).

[2] Voir le document WHA61/2008/REC/1, résolution WHA61.12, paragraphe 1.

6. **Archives institutionnelles.** Le Groupe mondial des bibliothèques de l'OMS a mis en service une version actualisée du système IRIS (archives institutionnelles pour l'échange d'informations) ; cette dernière se caractérise par une possibilité de découverte accrue (« découvrabilité »), une fonction de recherche optimisée comprenant des recommandations, une interface simplifiée grâce à des références faciles d'accès, des rapports statistiques assortis d'une géolocalisation, le suivi des références aux publications de l'OMS dans les médias sociaux et traditionnels et la gestion de la qualité des métadonnées. Les archives comptent 220 000 entrées et enregistrent en moyenne 2,9 millions de téléchargements par mois.

7. **Style et terminologie.** Le Bureau régional de l'Europe a établi des versions localisées du *Guide de style de l'OMS* en allemand, français et russe ; une version arabe a été rédigée par le Bureau régional de la Méditerranée orientale.

8. **Publications.** Les Bureaux de l'OMS ont la possibilité de publier dans n'importe quelle langue officielle. Dans la pratique, toutefois, l'anglais est la langue source de la plupart des publications, la traduction étant effectuée lorsque le financement est assuré. L'OMS confère des droits de traduction à des éditeurs extérieurs ; 410 traductions de 273 publications en 58 langues (cinq officielles et 53 non officielles) ont été autorisées au cours de l'exercice 2016-2017.

9. L'OMS continue de publier sous forme multilingue les collections suivantes : *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé* (texte intégral en anglais ; résumés en arabe, chinois, espagnol, français et russe) ; *Revue de Santé de la Méditerranée orientale* (texte intégral en anglais, arabe ou français ; résumés en anglais, arabe et français) ; *Public Health Panorama* (anglais et russe) ; Relevé épidémiologique hebdomadaire (anglais et français) ; *Pan American Journal of Public Health* (anglais, espagnol et portugais) ; *Western Pacific Surveillance and Response* (anglais et chinois) ; *WHO Drug Information* (anglais, avec les dénominations communes internationales en anglais, espagnol, français et latin).

10. Le dernier numéro de l'*African Health Monitor* (texte intégral en anglais, français ou portugais ; résumés en anglais, français et portugais) est paru en juillet 2013.

11. En 2018, la Fédération de Russie a subventionné un projet visant à améliorer la qualité et la quantité de produits d'information technique et scientifique de l'OMS disponibles en russe et à élargir leur diffusion auprès des publics russophones. En conséquence, 27 publications majeures ont été traduites et publiées en russe au Siège et au Bureau régional de l'Europe, 23 publications et 5 journaux ont été imprimés et distribués à des publics cibles dans les pays russophones. Quarante-cinq publications existant déjà en russe sous forme imprimée ont été numérisées et des données concernant 269 articles ont été incluses dans le système IRIS. Deux numéros spéciaux du *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé* sont parus en russe, ainsi que quatre numéros du *Public Health Panorama*. Un glossaire de terminologie de la santé publique, du contenu établi en russe sur 10 questions de santé et une section Données et bases factuelles ont été créés sur le site Web du Bureau régional de l'Europe.

Coordination

12. Au sein du système des Nations Unies, l'OMS participe à l'élaboration du cadre d'exploitation de services partagés qui s'inscrit dans le programme de réforme des Nations Unies ; la répartition des services de traduction et d'interprétation au niveau mondial est l'un des domaines en discussion. Dans les grands bureaux de l'OMS, le multilinguisme est une mission confiée à plusieurs départements, à savoir : ressources humaines, organes directeurs, communications et publications.

Développement des compétences

13. Avec le Global Language Programme, l'OMS propose au personnel un programme de formation linguistique en ligne à distance dans les langues officielles de l'Organisation ainsi qu'en allemand et en portugais. Il est accessible de tous membres du personnel de l'OMS dans les mêmes conditions, indépendamment de leur lieu d'affectation. Ce système a permis d'étendre l'apprentissage linguistique à tous les lieux d'affectation, même si l'accès pérenne à Internet continue de poser problème dans certains endroits. Entre 2016 et 2018, 5409 membres du personnel au total ont suivi ces cours ; 154 pour l'allemand, 1890 pour l'anglais, 158 pour l'arabe, 77 pour le chinois, 598 pour l'espagnol, 2376 pour le français, 78 pour le portugais, et 78 pour le russe. Les cours vont du niveau débutant au niveau avancé (A1 à C1 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues). Les cours d'arabe, de chinois, de russe et de portugais sont dispensés dans des salles de classe virtuelles comptant un maximum de huit participants, tandis que les cours d'anglais, de français, d'allemand et d'espagnol sont dispensés dans un format d'apprentissage en ligne mixte combinant des activités en ligne adaptées au rythme de chacun à un cours particulier par téléphone. L'OMS reconnaît, en plus de l'examen d'aptitude linguistique des Nations Unies, certains autres certificats de compétence linguistique externes comme preuve de la compétence linguistique requise.

14. Tous les avis de vacance de poste publiés par l'OMS précisent quelles sont les compétences linguistiques requises et souhaitables et l'aptitude des candidats en la matière est évaluée par des tests écrits et/ou des entretiens. Les avis de vacance de poste et la plateforme de recrutement en ligne sont actuellement disponibles en anglais. Le personnel peut indiquer ses compétences linguistiques dans l'annuaire de l'OMS.

Interprétation lors des réunions

15. Pour ses réunions, l'OMS recrute des interprètes conformément aux dispositions de l'accord des Nations Unies avec l'Association Internationale des Interprètes de Conférence sur les conditions d'emploi des interprètes de conférence pour des contrats à durée déterminée. Au cours de l'exercice 2016-2017, le Siège de l'OMS a employé 433 interprètes pour un total de 5236 journées d'interprétation. Les réunions des organes directeurs y ont contribué pour plus de la moitié, avec un coût s'établissant autour de US $2 millions.

16. Les réunions techniques de niveaux mondial et régional ne bénéficient généralement pas d'un service d'interprétation en raison du coût qu'il représente et des besoins d'infrastructure dans les salles de réunion.

Correspondance officielle

17. Chaque année, le Siège de l'OMS adresse plus de 45 lettres circulaires aux États Membres et plus de 4000 lettres individuelles à des responsables de haut niveau, rédigées dans les langues officielles requises par les États Membres. De même, les bureaux régionaux rédigent des lettres dans les langues officielles de leur région.

Services linguistiques

18. L'OMS fournit aux organes directeurs une documentation et des comptes rendus dans les langues officielles de l'Organisation. Les services linguistiques de chaque grand bureau sont chargés de produire ces documents ainsi que les communications et publications de l'Organisation. Il incombe aussi aux services linguistiques du Siège et de certains bureaux régionaux de recruter des traducteurs extérieurs pour des publications techniques afin de garantir qualité et cohérence dans toute l'Organisation.

19. En 2016 et en 2017, les services linguistiques du Siège de l'OMS ont traduit 28,5 millions de mots au total contre 25 millions pour l'exercice biennal précédent. En 2017, le français a représenté 37 % des contenus traduits, l'espagnol 18,4 %, le russe 14,6 %, l'arabe 13,5 %, le chinois 12,3 % et l'anglais 3,4 %. Environ la moitié de toutes les traductions sont externalisées, la plupart étant des publications techniques.

Mesures proposées

20. Pour faire suite à la demande figurant dans la résolution WHA71.15, le Secrétariat coopère avec les services linguistiques des Nations Unies en vue d'élaborer une méthodologie n'ayant aucune incidence sur les coûts. En 2018, il a conclu un accord avec les Nations Unies afin de mettre en œuvre le système eLUNa, son outil de traduction assistée par ordinateur, en se fondant sur le principe du recouvrement des coûts ; cela suppose un engagement d'investissement pérenne de la part des Nations Unies avec des économies substantielles à la clef puisque l'OMS pourra utiliser des outils commercialement disponibles. Cet accord devrait être pleinement opérationnel en 2019 pour le Siège et les bureaux régionaux ; il permettra aux traducteurs extérieurs d'accéder aux contenus techniques de l'OMS, facilitant ainsi la constitution d'un corpus de termes courants à partager via UNTERM. Le système eLUNa comprend un volet traduction automatique, et l'OMS étudiera plus avant le recours à la traduction automatique de concert avec d'autres organisations du système commun des Nations Unies. En outre, l'OMS participe activement au cadre d'interopérabilité sémantique des Nations Unies, projet qui devrait se traduire par des améliorations comme un plus grand respect des délais pour la production de documents et une plus grande accessibilité à la documentation des organes directeurs dans toutes les langues.

21. Afin de satisfaire la demande croissante de contenus Web en langues multiples, l'OMS recensera les centres collaborateurs susceptibles de mettre au point des innovations méthodologiques dans les domaines ci-après :

- mesurer et satisfaire la demande de contenus multilingues en ligne (par exemple permettre aux visiteurs du site Web de l'OMS d'enregistrer leurs demandes d'information dans différentes langues et faciliter, grâce à la traduction automatique, la fourniture de traductions immédiates après enregistrement d'un niveau de demande prédéfini) ;

- hiérarchiser les traductions des publications de l'OMS en tenant compte de l'importance démographique des locuteurs de la langue cible, de leur accès à d'autres sources d'information similaires et du contexte dans lequel la publication est réalisée ;

- produire des documents sources dans toutes les langues officielles afin de promouvoir la diversité ;

- mesurer la demande de contenus au regard de l'utilisation de critères de recherche multilingues ; développer le résumé et la traduction automatiques des pages Web pertinentes de l'OMS et les présenter immédiatement aux lecteurs, accompagnées d'une note signalant que la version anglaise est celle de la fiche originale ;

- expérimenter l'interprétation automatique avec sous-titrage pour les réunions techniques ;

- mesurer l'incidence du multilinguisme sur les résultats sanitaires.

22. Les innovations potentielles suivantes seront étudiées en collaboration avec les bureaux régionaux :

- normaliser et traduire tous les avis de vacance de poste ;

- veiller à ce que tous les principes directeurs de l'OMS soient, au minimum, complétés par un résumé des recommandations disponible dans toutes les langues officielles lors de la publication ;

- participer au programme des Nations Unies destiné aux élèves traducteurs ;

- produire des documents dans davantage de langues que les langues officielles ;

- recenser les besoins de traduction de versions multilingues des publications de l'OMS dès leur création, ainsi que les ressources nécessaires à leur production ; et

- effectuer des publications conjointes et collaborer avec des établissements extérieurs afin d'élargir la mise à disposition des publications de l'OMS dans les langues appropriées.

Incidences programmatiques et budgétaires

23. Dans le cadre de la réforme de l'OMS, la planification et la hiérarchisation des produits normatifs font l'objet d'un examen détaillé du processus (voir le Tableau pour des informations détaillées sur les besoins estimatifs de ressources). Les recommandations préliminaires qui en découlent comprennent la formation d'une commission représentant les trois niveaux de l'Organisation afin de définir la liste des titres prévus pour l'exercice biennal. Une diminution du nombre de publications dégagerait des ressources supplémentaires pour la traduction. Les décisions relatives au financement des traductions s'efforceront de concilier les besoins au niveau des pays avec les ressources disponibles.

24. La constitution d'une équipe complète d'éditeurs multilingues du Web pour le site Web du Siège nécessitera le recrutement de trois nouveaux membres du personnel de la catégorie professionnelle afin de garantir la présence d'un éditeur par langue. La conclusion de cet examen permettra d'éclairer le nouveau mandat du coordonnateur spécial pour le multilinguisme de l'OMS.

Tableau. Ventilation des besoins estimatifs de ressources (en millions de US $)

Exercice biennal	Coût	Siège	Région						Total
			Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental	
2018-2019 ressources prévues	Personnel	19,73	2,60	3,10	–	3,25	1,43	0,14	30,25
	Activités	8,26	0,03	2,00	–	0,34	0,03	–	10,66
	Total	27,99	2,63	5,10	–	3,59	1,46	0,14	40,91
2018-2019 ressources supplémentaires nécessaires	Personnel								
	Activités								
	Total								
2020-2021 ressources à prévoir	Personnel	20,00	2,60	3,10	–	3,25	1,50	0,14	30,59
	Activités	8,00	0,50	2,00	–	0,50	0,50	–	11,50
	Total	28,00	3,10	5,10	–	3,75	2,00	0,14	42,09
Exercices biennaux futurs ressources à prévoir	Personnel	20,00	2,60	3,10	–	3,25	1,50	0,14	30,59
	Activités	8,00	0,50	2,00	–	0,50	0,50	–	11,50
	Total	28,00	3,10	5,10	–	3,75	2,00	0,14	42,09

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

25. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport et à fournir des orientations sur les prochaines étapes.

= = =